

Concessions hydroélectriques

FO réaffirme sa position

La remise en cause des concessions Hydroélectriques par la Commission européenne et les dernières déclarations de Monsieur HULOT ne sont pas rassurantes pour l'avenir de l'Hydroélectricité et, pour FO, ne sont pas acceptables.

LA COMMISSION EUROPÉENNE ATTAQUE

Alors que les menaces politiques pesant sur le parc hydraulique n'ont jamais été aussi proches de se réaliser, FO rappelle sa ferme opposition à tout processus remettant en cause la gestion publique des barrages hydroélectriques, tout en soulignant que d'autres alternatives restent possibles.

Au vu de ses effets désastreux qu'elle aurait pour les agents, mais aussi pour la nation, FO refuse d'accepter toute ouverture du marché, et n'entrera donc en aucun cas dans une négociation selon le principe de la limitation de la casse.

Accepter de négocier quoi que ce soit dans le cadre de la mise en demeure imposée par l'Union européenne, à laquelle notre gouvernement national ne s'oppose pas, c'est cautionner le début de la fin.

LE GOUVERNEMENT SUBIT

Si la France est attaquée par la Commission européenne, c'est qu'elle n'a jamais fait le choix de garder la main sur ce secteur pourtant si sensible pour la nation.

Au vu de l'importance que revêt la gestion publique des eaux de surface, ou encore la place centrale qu'occupe l'hydroélectricité dans notre mix énergétique (service réseau...), d'autres pays ont su faire le nécessaire pour ne plus être attaquables par la Commission européenne.

«L'Allemagne où les concessions sont attribuées pour une durée de 40 à 80 ans dispose d'un système qui donne aux autorités locales un droit d'opposition (droit de véto) à la candidature d'un potentiel concessionnaire.

L'Autriche, la Norvège et la Suède – grands pays hydrauliques européens – ne disposent d'aucune procédure permettant la mise en concurrence, que ce soit pour le renouvellement ou pour l'attribution de nouvelles concessions hydroélectriques.

En Autriche où la production hydroélectrique est supérieure à 65 % de la production totale, les concessions peuvent aller jusqu'à 90 ans (l'Autriche relève uniquement d'une infraction sur le droit applicable à l'eau et aux habitats naturels).



Concessions hydroélectriques

FO réaffirme sa position

En Suède, la production hydroélectrique est supérieure à 48 % et les concessions ont une durée illimitée.

Enfin, s'agissant de la Norvège (pays hors Union européenne), où la production hydroélectrique est supérieure à 95 %, les concessions sont désormais octroyées quasi exclusivement à des entreprises publiques et pour une durée illimitée.

Au Portugal, le détenteur d'une concession dispose d'un droit de préemption lors du renouvellement — ce pays fait l'objet d'une procédure non pas au titre des dispositions relatives à la Concurrence, mais au titre des aides d'État. »

Extrait VEOL

Jusqu'à maintenant la France s'est quant à elle servie des concessions pour négocier avec Bruxelles, sur des sujets aussi divers que variés, prouvant par ce choix le peu d'importance qu'accordaient les précédents gouvernements à ce secteur pourtant stratégique pour notre pays.

Sans rentrer dans le détail, et moins encore accepter un seuil de désengagement de l'état acceptable, FO attend donc du gouvernement qu'il change de cap, défendant enfin les intérêts vitaux de la nation, et qu'il refuse que nos installations hydroélectriques ne se transforment en de vulgaires machines à sous.

DES CONSÉQUENCES ÉNORMES

L'éclatement du parc hydraulique serait lourd de conséquences pour le prix de l'électricité en France, ainsi que sa disponibilité sur tout le pays. Qui assumera toutes les lourdes conséquences de ces choix exclusivement politiques, tant pour les particuliers que pour les industriels ?

Notre gouvernement aurait-il déjà oublié toutes ses belles annonces concernant les énergies renouvelables ?

Il est temps pour le gouvernement de passer des paroles aux actes.

